

FINANCES-BANQUES

Impayés: La moitié dans le BTP et l'industrie

• Ces secteurs, avec le commerce, sont aussi les plus frappés par l'atonie de l'activité

• Le taux de contentialité des entreprises privées monte à 11% à fin mars

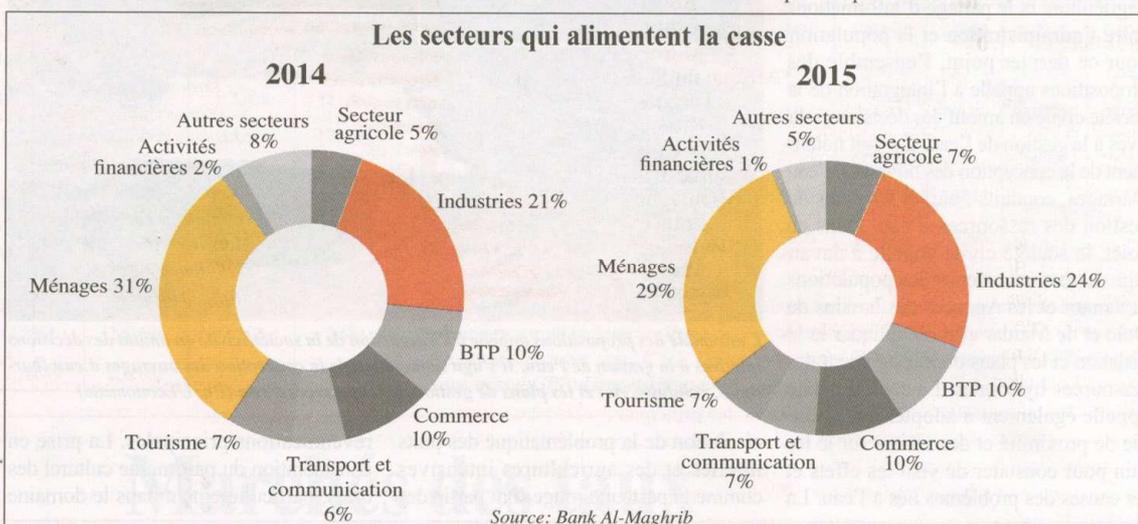
• Le risque sur la clientèle des ménages s'améliore

LES banques réaffirment leur engagement auprès de leurs clients, particuliers comme entreprises, mais la croissance du crédit demeure atone (1,3% à fin mars). La demande est mise en cause. En même temps, la montée du risque chez les entreprises rend difficile les négociations avec son banquier. Les créances en souffrance des entreprises non financières privées ont accéléré de 27% à fin mars à 37 milliards de DH. Cela correspond à un taux d'impayé de 11%. En cinq ans, les impayés des entreprises ont doublé alors que l'encours des crédits est resté relativement stable. Le contexte de ralentissement de l'activité et l'augmentation des défaillances ont accentué les risques sur les portefeuilles bancaires. Si les TPME constituent la principale menace avec un taux de créances en souffrance de 13% (chiffres de 2014), les difficultés de certains grands comptes, aujourd'hui, sont plus préoccupantes, parce que les montants en jeu sont significatifs. La Samir par exemple, qui est actuellement en liquidation judiciaire, doit 8 milliards de DH aux banques locales. Ces impayés expliquent pour une grande partie l'augmentation de

la sinistralité dans l'industrie. Le poids de ce secteur dans les créances en souffrance a augmenté de 3,2 points en un an à 24,3%. Cela représente un montant de 14 milliards de DH à fin 2015. Les crédits

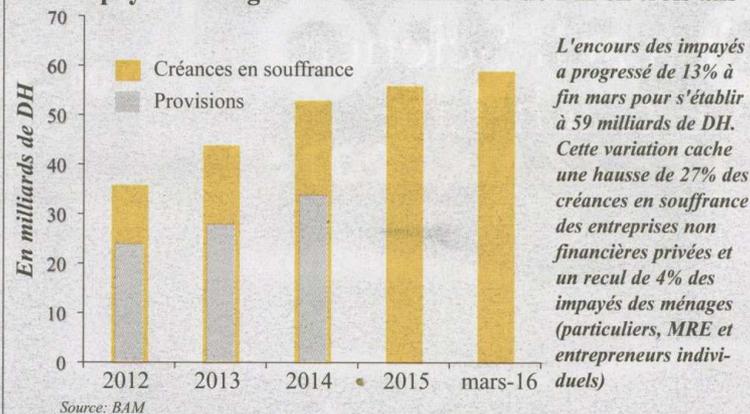
bancaires non remboursés dans le BTP et le commerce représentaient respectivement 10,3% et 10% de l'encours global. Les transporteurs et les entreprises de communication l'alimentent à hauteur de

6,4% et les opérateurs touristiques 6,80%. La situation se dégrade dans la plupart des secteurs. Cela dit, les créances en souffrance sont couvertes à plus de 2/3 par des provisions. Le taux de couverture



Les difficultés de la Samir ont accentué le poids des impayés des industries dans l'encours global. Il a augmenté de 3,2 points en un an. Le BTP et le commerce complètent le podium. Ce sont aussi les secteurs les plus touchés par la conjoncture. Ils sont en tête des défaillances d'entreprises

Les impayés ont augmenté de 20 milliards de DH en trois ans



varie d'un groupe à l'autre. Parallèlement, les banques ont renforcé leur dispositif de recouvrement ce qui s'est traduit par une forte hausse de 68% des reprises de provision en 2015 des établissements cotés. Globalement, la baisse de la charge de risque a permis de maintenir les bénéfices des groupes bancaires.

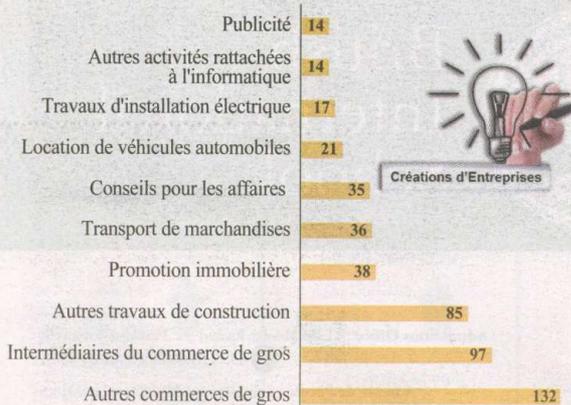
L'assainissement des portefeuilles semble donner de meilleurs résultats sur la clientèle des ménages. Les impayés des particuliers et des MRE sont devenus quasi-stables sur un an et s'inscrivent en recul de 3% par rapport à fin 2014 à 16,3 milliards de DH. L'année dernière, 29,4% des créances en souffrance émanaient de cette clientèle. Son poids a diminué de 2,5 points en deux ans. L'octroi de crédit est en conséquence plus dynamique sur ce segment. L'encours des crédits à l'habitat affichait une hausse de 6% à fin mars et celui des prêts à la consommation une progression du même acabit. La demande des ménages constitue la principale locomotive de la progression des crédits bancaires aujourd'hui. Les trois premiers acteurs du marché peuvent en plus compter sur le dynamisme de leurs activités en Afrique. Ils y distribuent 1 DH de crédit sur 5. Les créances en souffrance des filiales africaines se chiffraient à 10,5 milliards de DH en 2014, ce qui correspond à un taux de risque de 9,2%. □

F. Fa

Créations et défaillances d'entreprises par activité

semaine du 25 avril au 1er mai 2016 - Source: Inforisk

Créations



Défaillances



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com